



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

20<sup>e</sup> séance du mardi 21 mai 2024

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Yusuf Kulmiye : « *Introduction de la Bodycam au sein du corps de police à Lausanne* »;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer, tel qu'amendé par la commission, à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-et-un mai deux mille vingt-quatre.

Le président :

Le secrétaire :